

Goldman Sachs International (UK)

Diversity Impact Target Autocallable Note



Introduction

- Note structurée d'une durée d'investissement de 10 ans maximum.
- A l'échéance, vous recevrez 100%⁽¹⁾ de votre capital investi, sauf remboursement anticipé. Sauf en cas de faillite ou risque de faillite de l'Emetteur.
- Possibilité de remboursement automatique anticipé de la troisième année à la neuvième année dès que la somme des coupons⁽²⁾ annuels conditionnels payés depuis le lancement est supérieure ou égale au niveau cible de 9%.
- Permet à l'investisseur de recevoir un coupon annuel conditionnel en cas de performance positive ou nulle de l'indice iSTOXX Global Diversity Enhanced Impact Select 30 (Price EUR) (ci-après "l'indice") de 3% brut, sauf en cas de faillite ou de risque de faillite de l'Emetteur. Le droit de percevoir un coupon annuel cesse en cas de remboursement anticipé.
- Emetteur : Goldman Sachs International [A1 (Moody's) / A+ (Standard & Poor's) / A (Fitch)]⁽³⁾. Les agences de notation peuvent modifier ces notations à tout moment. Information complémentaire de droit belge : l'Emetteur s'engage à respecter les dispositions du Code de droit économique, en particulier celles relatives aux clauses abusives.

Public cible

Ce produit complexe s'adresse aux clients privés et professionnels de la Banque Nagelmackers S.A. ('Nagelmackers', FSMA 025573 A). Cette note structurée s'adresse aux clients/personnes disposant d'expérience et de connaissances suffisantes pour comprendre les caractéristiques de la note Goldman Sachs International (UK) Diversity Impact Target Autocallable Note.

Ce produit n'est pas destiné aux investisseurs américains.

Nature de l'investissement

Goldman Sachs International (UK) Diversity Impact Target Autocallable Note est une note structurée émise par Goldman Sachs International. En souscrivant, l'investisseur prête de l'argent à l'Emetteur qui s'engage (sauf en cas de faillite ou risque de faillite de l'Emetteur) à :

- payer un coupon annuel conditionnel en cas de performance positive ou nulle de l'indice iSTOXX Global Diversity Enhanced Impact Select 30 (Price EUR)⁽⁴⁾ (ci-après 'l'indice') de 3% brut, sauf en cas de faillite ou risque de faillite de l'Emetteur. Le droit de percevoir un coupon annuel cesse en cas de remboursement anticipé;
- potentiellement rembourser automatiquement la note à partir de l'année 3⁽⁵⁾, dès que la somme des coupons conditionnels annuels de 3% brut payés depuis le lancement de la Note est supérieure ou égale à 9% brut. Le mécanisme de remboursement anticipé est automatiquement activé et la Note s'arrête, sauf en cas de faillite ou défaut de paiement de l'Emetteur. Le risque de remboursement automatique anticipé est faible;
- rembourser à l'investisseur 100% du capital investi à la date d'échéance finale (sans frais ni taxe).

¹ Hors frais d'entrée de 1%.

² Tout coupon est soumis à un précompte mobilier de 30% (sous réserve de modification légale).

³ Notations au 18/06/2019. Les agences de notation peuvent modifier ces notations à tout moment. Pour plus d'informations, visitez les sites : https://www.spratings.com/en_US/understanding-ratings, https://www.moodys.com/researchdocumentcontentpage.aspx?docid=PBC_79004 et <https://www.fitchratings.com/site/définitions>.

⁴ L'indice iSTOXX Global Diversity Enhanced Impact Select 30 est du type « Price Return », ce qui signifie que l'indice est calculé en mesurant la différence de prix des composants de l'indice entre deux points de l'indice pendant sa durée de vie hors dividendes, qui ne sont pas réinvestis. L'investisseur ne bénéficie pas des dividendes attribués par les actions composant l'indice.

⁵ Pour plus d'informations sur ces dates, voir la fiche technique page 10 de cette brochure.

Objectif d'investissement

Cette Note d'une échéance maximale de dix ans s'adresse aux investisseurs qui souhaitent diversifier leurs investissements.

L'indice sous-jacent décrit ci-dessous a pour but de représenter l'avancée des entreprises soutenant la diversité et la non-discrimination au travail.

Description de l'indice iSTOXX[®] Global Diversity Enhanced Impact Select 30 (Price EUR)⁽⁶⁾

Lancé en novembre 2018 par le fournisseur d'indices STOXX, l'indice iSTOXX Global Diversity Enhanced Impact Select 30 capte la performance de 30 actions d'entreprises du monde entier, sélectionnées sur la base de leur liquidité, de leur volatilité⁽⁷⁾ relativement faible et de leur rendement du dividende relativement élevé, parmi les entreprises les plus impliquées, à l'échelle de leur région et de leur secteur, dans la promotion de la diversité au travail et la lutte contre la discrimination.

L'identification de ces entreprises repose sur les données et la recherche de Sustainalytics, une agence de notation extra-financière qui évalue les performances environnementales, sociales et de gouvernance (critères ESG) de 4 000 entreprises à travers le monde.

Sustainalytics attribue à chacune de ces entreprises un score 'Diversity Impact', correspondant à la moyenne de deux scores respectivement relatifs à la diversité de son personnel et à la politique de non-discrimination mise en oeuvre.

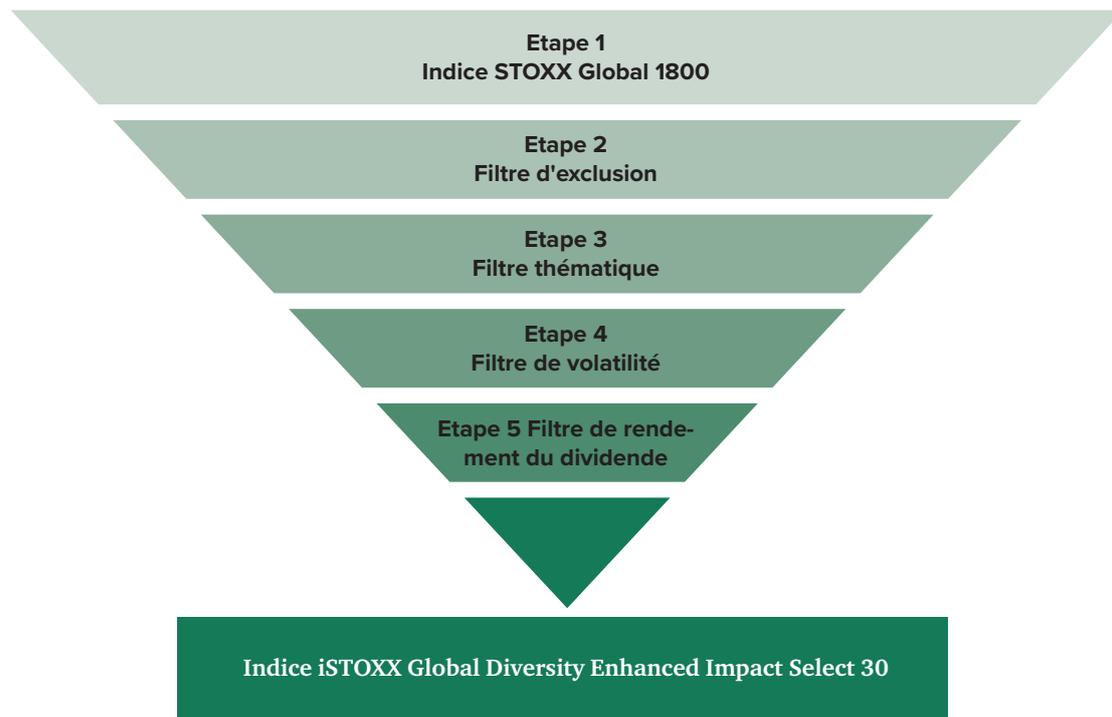
Il est évident que toutes les régions du monde et tous les secteurs industriels n'attachent pas (encore) la même importance à la diversité et à la non-discrimination au travail. C'est pourquoi des filtres sectoriels et géographiques neutralisants sont appliqués dans le processus de sélection finale, afin d'assurer une diversification adéquate de l'indice.

La composition de l'indice est déterminée selon la méthodologie décrite en page 3 et revue tous les 3 mois de façon à pouvoir éliminer rapidement les entreprises qui ne répondent plus aux critères de sélection thématiques et/ou financiers.

⁶ Source: STOXX et <https://www.stoxx.com/index-details?symbol= SXGDEISG&stoxxindex=sxgdeisg&searchTerm=iSTOXX%C2%AE+>

⁷ Les actions sont soumises à des mouvements de cours à la hausse et à la baisse. Ces variations peuvent être encadrées dans une fourchette de fluctuation qui mesure, en pourcentage, les écarts positifs et négatifs par rapport à une performance moyenne. En termes financiers, cet intervalle est exprimé par la notion de volatilité. Ainsi, dire qu'une action a une volatilité de 5% signifie que dans la majorité des cas observés, l'action évolue entre +5% et -5% autour de sa performance moyenne.

Méthode de sélection⁽⁸⁾



Au 18/06/2019, le niveau de l'indice était de 125,98 points

La méthodologie de sélection comprend cinq étapes

Etape 1

L'univers d'investissement, ou indice STOXX Global 1800, est composé de 1 800 actions d'Amérique du Nord (Etats-Unis ou Canada), de 15 pays d'Europe et de 6 pays d'Asie⁽⁹⁾.

Etape 2

Sélection basée sur l'exclusion des actions d'entreprises :

- contrevenant aux principes universels du Pacte Mondial des Nations Unies ou impliquées dans des activités liées aux armes controversées ;
- appartenant aux secteurs du charbon ou du tabac ;
- présentant un volume de transactions journalier moyen sur 3 mois inférieur à 5 millions EUR ;
- dont la cotation a été suspendue plus de 10% du nombre total de jours de cotation sur les 12 derniers mois.

L'univers d'investissement se réduit à environ 1 600 actions.

Etape 3

Attribution à chaque entreprise d'un score 'Diversity Impact' égal à la moyenne des scores 'Discrimination' et 'Diversity'. Ces deux scores (variant de 0 à 100) sont définis sur la base du modèle d'évaluation de la performance environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) de Sustainalytics.

- **Score 'Discrimination'** : évaluation de la qualité de la politique mise en place par l'entreprise pour éliminer la discrimination et assurer l'égalité des chances.
- **Score 'Diversity'** : évaluation de l'efficacité des initiatives lancées par l'entreprise pour augmenter la diversité au sein de son personnel.

Sélection de la moitié des entreprises présentant les scores 'Diversity Impact' les plus élevés.

⁸ Source: STOXX, Bloomberg

⁹ Les critères de composition de l'indice iSTOXX Global Diversity Enhanced Impact Select 30 sont disponibles à l'adresse <https://www.stoxx.com/index-details?symbol= SXGDEISG&stoxxindex=sxgdeisg&searchTerm=iSTOXX%C2%AE+>

Etape 4

Sélection des 300 actions présentant les plus faibles volatilités historiques.

Remarque : pour éviter les anomalies temporaires, la volatilité de chaque action est calculée sur deux périodes (3 mois et 1 an) et la mesure la plus élevée est retenue.

Etape 5

Sélection des 30 actions présentant les rendements du dividende historiques sur 12 mois les plus élevés. Pour assurer une diversification adéquate de l'indice, des filtres sectoriels et géographiques neutralisants sont en outre appliqués dans le processus de sélection finale.

Les 30 actions ainsi sélectionnées sont ensuite pondérées sur la base de leur volatilité : les actions les moins volatiles (les moins risquées) ont un poids plus important dans l'indice, avec un maximum de 10%.

L'indice est du type 'Price Return'. Avec ce type d'indice, les dividendes des actions ne sont pas réinvestis, de sorte qu'ils n'ont aucune influence directe sur la valeur de l'indice (par opposition à un indice du type "Total Return"). En outre, il est important de noter que l'investisseur ne recevra pas les dividendes versés par les actions composant l'Indice. Cette note de 10 ans maximum est destinée aux investisseurs qui s'attendent à ce que le niveau de l'indice monte ou reste au moins identique.

Composition de l'indice

Nom de l'entreprise	Secteur	Pays
AkzoNobel NV	Chimie	Pays-Bas
AT&T Inc.	Télécoms	Etats-Unis
Aviva	Finance	Royaume-Uni
AXA	Finance	France
Bendigo & Adelaide Bank Ltd.	Finance	Australie
BP	Pétrole & Gaz	Royaume-Uni
EDP Energias de Portugal	Services	Portugal
Enagás	Services	Espagne
Enbridge Inc.	Pétrole & Gaz	Canada
Endesa	Services	Espagne
HKT Trust & HKT	Télécoms	Hong Kong
HSBC	Finance	Royaume-Uni
Iron Mountain Inc.	Immobilier	Etats-Unis
Klépierre	Immobilier	France
National Australia Bank Ltd.	Finance	Australie
Nissan Motor Co. Ltd.	Automobile	Japon
Nordea Bank	Finance	Suède
PPL Corp.	Services	Etats-Unis
Proximus	Télécoms	Belgique
Repsol	Pétrole & Gaz	Espagne
Sampo	Finance	Finlande
Singapore Telecommunications Ltd	Télécoms	Singapour
Spark New Zealand	Télécoms	Nouvelle-Zélande
Stockland	Immobilier	Australie
TC Energy	Pétrole & Gaz	Canada
Telefónica Deutschland	Télécoms	Allemagne
Ventas Inc.	Immobilier	Etats-Unis
Vodafone Group	Télécoms	Royaume-Uni
Wesfarmers Ltd.	Biens de consommation	Australie
W.P. Carey	Immobilier	Etats-Unis

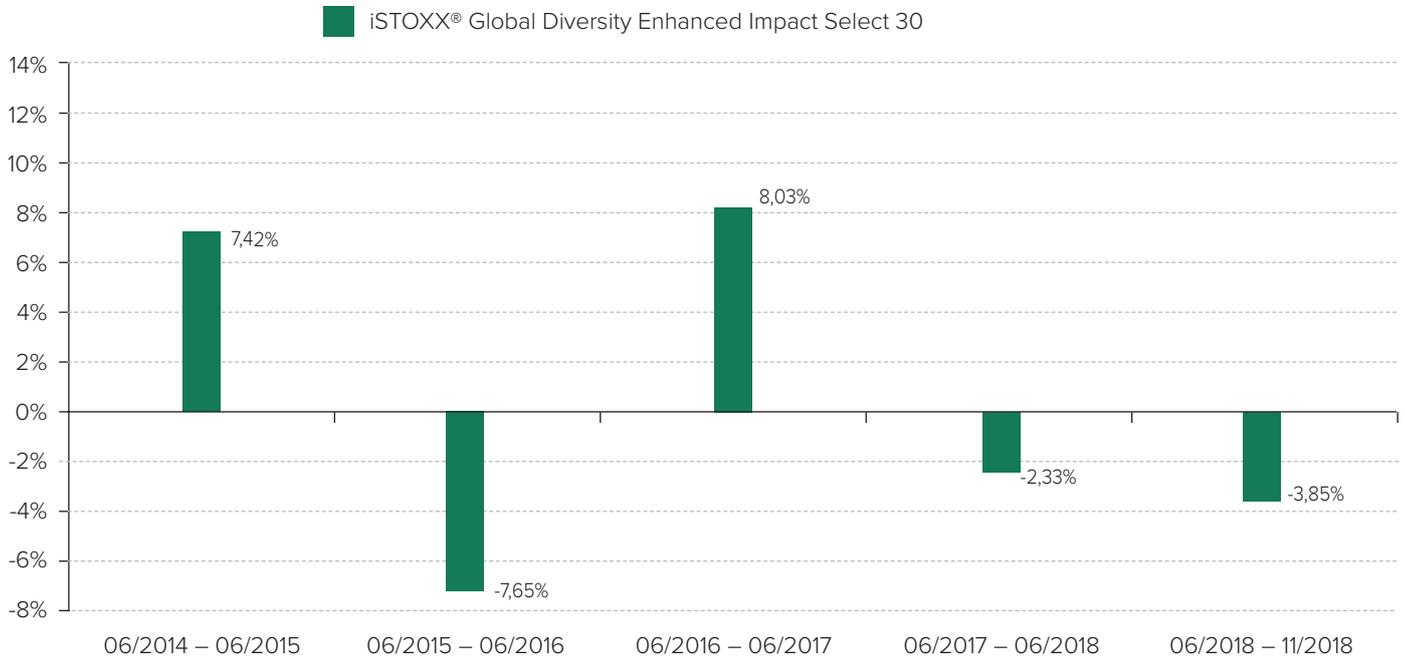
Source : STOXX (données au 18/06/2019).

La composition actuelle de l'indice iSTOXX Global Diversity Enhanced Impact Select 30 Price (EUR) n'est pas un indicateur de sa composition future.

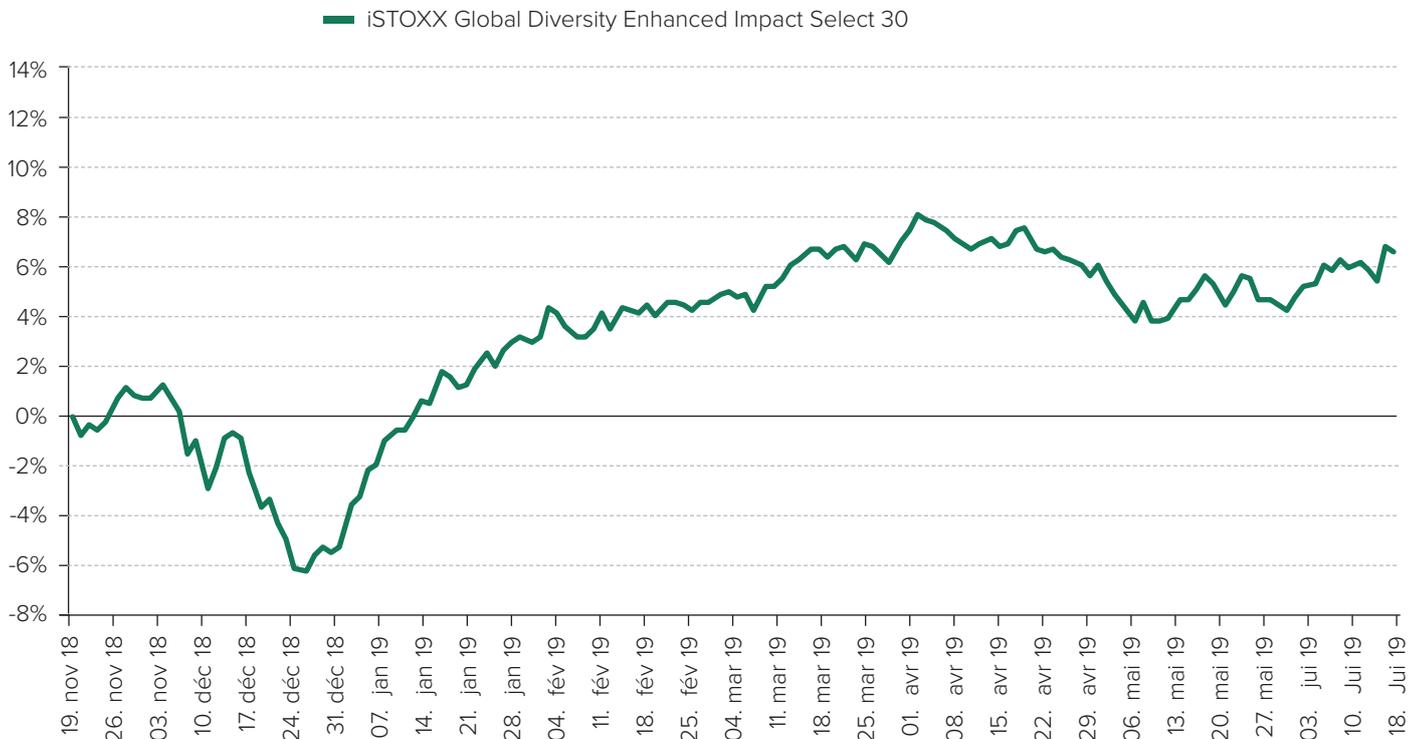
Avertissement :

L'indice iSTOXX® Global Diversity Enhanced Impact Select 30 (Price EUR) a été lancé le 19 novembre 2018. Les graphiques ci-dessous sont basés sur des données simulées jusqu'au 19 novembre 2018 puis sur des données réelles. L'évolution obtenue dans le passé ne garantit pas l'évolution future de l'indice. Plus d'informations relatives à l'indice iSTOXX® Global Diversity Enhanced Impact Select 30 (Price EUR) sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.stoxx.com/index-details?symbol=sxgdeisp&searchTerm=sxgdeisp>, ainsi que sur les différentes plateformes financières (Ticker Bloomberg : SXGDEISP Index, Ticker Reuters : .SXGDEISP

Evolution simulée du 19 Juin 2014 au 19 novembre 2018 de la performance de l'indice⁽¹⁰⁾



Evolution historique depuis le 19 Novembre 2018 de la performance de l'indice⁽¹⁰⁾



Source : STOXX (données au 18/06/2019).

¹⁰ Les performances passées et simulées ne constituent pas un indicateur fiable des rendements futurs. La performance simulée ne reflète pas les transactions réelles, est soumise à un certain nombre d'hypothèses et comporte des limitations inhérentes. L'analyse a été menée de bonne foi. Aucune représentation n'est faite de telle sorte qu'un investisseur obtiendra des résultats similaires à ceux indiqués.

Description du mécanisme

Possibilité de remboursement anticipé

De l'année 3 à 9, dès que la somme des coupons conditionnels annuels payés depuis le lancement de la Note est supérieure ou égale à 9% brut⁽¹¹⁾, le mécanisme de remboursement anticipé est automatiquement activé et la Note s'arrête, sauf en cas de faillite ou risque de faillite de l'Emetteur. L'investisseur reçoit alors, en plus des coupons perçus et ce compris pour l'année du remboursement anticipé :

100% du capital investi⁽¹²⁾

Si le produit n'est pas remboursé par anticipation

Si la performance de l'Indice par rapport au Niveau Initial de l'Indice⁽¹³⁾ est positive ou nulle

Le client reçoit un coupon annuel de 3% brut⁽¹⁴⁾.

Si la performance de l'Indice par rapport au Niveau Initial de l'Indice⁽¹³⁾ est strictement négative

Le client ne reçoit pas de coupon annuel.

Documentation juridique

Cette brochure est un document commercial. Les informations qu'elle contient ne constituent pas un conseil en investissement. Chaque décision d'investissement doit être basée sur le Prospectus, tous les éventuels suppléments à venir et les résumés en néerlandais et en français, ainsi que sur le Key Information Document (KID). Le KID est élaboré par l'Emetteur du produit : Goldman Sachs International (site web : <https://www.gspriips.eu/api/download/document/XS1987510143>).

Les modalités de ces titres sont décrites dans le Prospectus 'Issue of up to EUR 20,000,000 Ten-Year EUR Digital Coupon Targeted Accrual Redemption Notes on the iSTOXX® Global Diversity Enhanced Impact Select 30 Price (EUR), due September 6, 2029' approuvé par la Comité de Supervision du secteur financier (CSSF) le 18/06/2019, ainsi que tous les éventuels suppléments à venir.

Tous les documents et KID sont disponibles gratuitement dans toutes les agences Nagelmackers et sur www.nagelmackers.be.

Dès qu'un supplément au Prospectus est publié pendant la période de souscription, l'investisseur déjà inscrit pour ce produit disposera de deux jours⁽¹⁵⁾ ouvrables pour examiner son enregistrement dès que les suppléments seront publiés sur le site web de Nagelmackers.

¹¹ Tout coupon est soumis à un précompte mobilier de 30% (sous réserve de modification légale).

¹² Sauf en cas de faillite ou risque de faillite de l'Emetteur.

¹³ Niveau Initial observé à la date d'émission du produit.

¹⁴ Avec un maximum de 3 coupons perçus au cours de la durée de vie du produit.

¹⁵ En cas de communiqué de presse, le délai de deux jours ouvrables commence le lendemain de la publication du communiqué de presse.

Principaux risques du produit Goldman Sachs International (UK) Diversity Impact Target Autocallable Note

Ce produit est destiné aux investisseurs qui recherchent une solution pour diversifier leurs investissements. Ce produit complexe est destiné aux investisseurs expérimentés comprenant ce type de produits complexes (voir 'Public cible' et 'Nature de l'investissement' à la page 1).

Risque de crédit

L'investisseur est exposé au risque de crédit de l'Emetteur Goldman Sachs International (noté A+ par S&P, A1 par Moody's et A par Fitch au 18/06/2019⁽¹⁶⁾). En achetant ce produit, l'investisseur accepte, comme avec d'autres instruments de créance structurés, le risque de faillite de l'Emetteur. En cas de faillite de l'Emetteur, l'investisseur peut perdre tout ou une partie de son capital, ainsi que les coupons potentiels liés à l'investissement qui doivent encore être payés. Ce produit ne peut pas être considéré comme un dépôt et n'est donc pas protégé par le système de protection des dépôts.

Si Goldman Sachs International est confronté à de graves problèmes de solvabilité, les instruments peuvent être annulés en totalité ou en partie, ou convertis en instruments de capitaux propres (actions) sur décision du régulateur ('bail-in'). Dans ce cas, l'investisseur court le risque de ne pas pouvoir récupérer les montants auxquels il a droit et de perdre tout ou partie du montant investi.

Risque de fluctuation de prix du produit

En achetant ce produit, l'investisseur est exposé à un risque de fluctuation des prix du produit. Le prix du produit varie en fonction de l'évolution du sous-jacent. Ce produit, comme instrument de dette structuré, est soumis à un risque de variation des taux d'intérêt. Si le taux d'intérêt du marché après l'émission de ce produit augmente et que toutes les autres données du marché restent les mêmes, le prix du produit diminue au cours de son terme. Si le taux d'intérêt du marché chute après l'émission dans les mêmes circonstances, le prix du produit augmente. Une modification de la perception du risque de crédit, qui peut se refléter dans un ajustement de la notation de l'Emetteur, peut entraîner une fluctuation de la valeur de l'effet au fil du temps. De telles fluctuations peuvent entraîner une perte en capital en cas de vente anticipée. Ce risque est plus important au début de la période et diminue à mesure que la date d'échéance approche.

Risque de rendement

En investissant dans ce produit, vous êtes exposés à un risque de rendement. Si la Note n'est pas remboursée par anticipation et si le niveau final de l'indice est strictement inférieur au Niveau Initial de l'Indice, aucun coupon annuel conditionnel ne sera payé et Goldman Sachs International s'engage uniquement à payer la valeur nominale à la date d'échéance finale (1 000 EUR par coupure) (sauf en cas de faillite ou de risque de faillite de l'Emetteur). La probabilité de recevoir un coupon chaque année est faible. L'investisseur n'a droit qu'à un remboursement total de la valeur nominale à la date d'échéance et en cas de remboursement anticipé (sauf en cas de faillite ou de risque de faillite de l'Emetteur).

Risque de liquidité

Ce produit est coté à la Bourse de Luxembourg, mais il n'y a pas de négociation active de ce produit. L'investisseur ne peut pas vendre le produit en Bourse. Goldman Sachs International a l'intention d'assurer la liquidité des titres dans des conditions de marché normales à un prix qu'il détermine en fonction des paramètres de marché du moment (voir ci-dessus dans la section Risque de fluctuation de prix du produit), mais Goldman Sachs International se réserve néanmoins le droit de ne plus racheter les titres auprès des investisseurs, ce qui pourrait rendre leur revente temporairement impossible.

Les investisseurs doivent donc être prêts à détenir les titres jusqu'à leur échéance. Le prix proposé par Goldman Sachs International ne comprend pas les taxes éventuelles – voir la fiche technique aux pages 10 et 11.

Sous réserve de ce qui précède, la différence entre le prix d'achat et le prix de revente avant la date d'échéance finale sera d'environ 1,00% dans des conditions de marchés normales. Dans ce cas, le distributeur ne prélèvera pas de frais. Nous rappelons aux investisseurs que la valeur de ce produit peut être inférieure à la valeur nominale pendant la durée (c'est-à-dire 1 000 EUR par dénomination). De telles fluctuations peuvent entraîner une perte en capital en cas de vente anticipée. L'investisseur n'a droit qu'à un remboursement total de la valeur nominale à la date d'échéance et en cas de remboursement anticipé (sauf en cas de faillite ou de risque de faillite de l'Emetteur).

Nagelmackers s'engage à publier au moins trimestriellement la valeur de la note structurée sur www.nagelmackers.be/fr/cours-et-infos (dans des conditions normales, cette valeur est publiée chaque jour ouvrable bancaire).

¹⁶ Notations au 18/06/2019. Les agences de notation peuvent modifier ces notations à tout moment. Pour plus d'informations, veuillez consulter les sites : https://www.spratings.com/en_US/understanding-ratings, https://www.moody.com/researchdocumentcontentpage.aspx?docid=PBC_79004 et <https://www.fitchratings.com/site/definitions>.

Risque de remboursement anticipé et risques liés à l'indice sous-jacent

a) Risque de remboursement anticipé en cas de force majeure

Dans le cas d'une circonstance légale qui ne peut être imputée à l'Emetteur et qui rend le maintien du produit définitivement impossible, l'Emetteur remboursera le produit à la valeur de marché. En cas de remboursement anticipé du produit, le prix peut être inférieur à la valeur nominale (c'est-à-dire 1 000 EUR par coupure). Aucun coût supplémentaire ne pourra être facturé aux investisseurs.

b) Risque de remboursement anticipé en l'absence de force majeure

En cas de circonstance légale non imputable à l'Emetteur ne rendant pas définitivement impossible le maintien du produit mais modifiant significativement l'économie du contrat, ou dans le cas d'un problème affectant l'indice sous-jacent ayant un effet matériel, et ce problème ne permettant pas de procéder à un ajustement afin de maintenir le produit dans les circonstances similaires, l'agent de calcul (Goldman Sachs International) peut déterminer la valeur de marché du produit et offrir le choix à l'investisseur entre un remboursement anticipé à cette valeur de marché (cette valeur de marché peut être inférieure au montant initial investi) et un remboursement à l'échéance à la valeur monétisée calculée sur la base d'un taux d'intérêt déterminé à la date de la monétisation, ce montant ne pouvant pas être inférieur à la valeur nominale. Le taux d'intérêt appliqué est le taux d'intérêt annuel offert par l'Emetteur, le jour où l'événement se produit, sur un instrument de dette dont la durée de vie est équivalente à la durée de vie restante du produit le jour où celui-ci est rappelé par remboursement anticipé, à appliquer à partir de cette date jusqu'à la date de maturité. Ceci étant, si l'événement donnant lieu au

remboursement anticipé est une circonstance légale rendant les obligations de l'Emetteur en vertu des titres illégales, sans toutefois les rendre définitivement impossibles, l'Emetteur pourra notifier les investisseurs d'un remboursement anticipé au montant le plus élevé entre (i) la valeur de marché du produit (incluant la valeur actuelle des commissions de vente futures payables au Distributeur) et (ii) la valeur nominale (soit 1 000 EUR par coupure). Dans tous les cas de figure, aucun frais ne pourra être facturé à l'investisseur pour la résiliation anticipée du produit, et l'investisseur aura droit au remboursement des frais payés par l'investisseur à l'Emetteur prorata temporis. Pour éviter tout doute, les coûts totaux de l'Emetteur ne comprennent pas les montants payés ou payables à titre de commission de vente au Distributeur. Suivant la survenance de cet événement, plus aucun coupon ne sera payé et ce, y compris jusqu'à maturité du produit.

Pour plus d'informations sur ces risques, veuillez vous reporter à l'édition du Prospectus, 'Issue of up to EUR 20,000,000 Ten-Year EUR Digital Coupon Targeted Accrual Redemption Notes on the iSTOXX® Global Diversity Enhanced Impact Select 30 Price (EUR), due September 6, 2029' aux pages 12 à 14 et 58 à 64.

Fiche technique

Nom	Goldman Sachs International (UK) Diversity Impact Target Autocallable Note
Code ISIN	XS1987510143
Frais supportés par l'investisseur	<p>Frais inclus dans le prix d'émission</p> <ul style="list-style-type: none"> - Frais facturés par l'Emetteur (y compris les frais de structuration) : maximum 5% du montant nominal souscrit et déduit du prix d'émission lors de l'émission. - Autres frais récurrents supportés par l'investisseur, inclus dans le prix d'émission (frais de distribution) : Goldman Sachs International versera à Nagelmackers des commissions au titre de la distribution des notes structurées d'un montant annuel de maximum 0,30% du montant des titres effectivement placés (l'investisseur supportera ces coûts annuels de maximum 0,30%, ce qui correspond à un montant maximum de 3% dans le cadre d'une détention des titres jusqu'à leur maturité). <p>Coûts non inclus dans le prix d'émission</p> <ul style="list-style-type: none"> - Frais d'entrée : 1% - Frais de sortie : <ul style="list-style-type: none"> • Avant échéance : taxe sur les opérations de Bourse de 0,12% (maximum 1 300 EUR) plus des frais de sortie de maximum 1 % dans des conditions de marché normales prélevés par l'Emetteur (correspondant à la différence entre le prix de revente et la valeur de marché au moment de la revente des titres avant la date d'échéance finale). Frais prélevés par le distributeur en cas de revente des titres avant la date d'échéance finale: aucun ; • A l'échéance (y compris en cas de remboursement anticipé) : 0%
Revente avant la date d'échéance	<p>Ce produit est coté à la Bourse de Luxembourg, mais il n'existe pas de commerce actif pour ce produit. L'investisseur ne peut pas vendre le produit en Bourse. Goldman Sachs International entend offrir des liquidités régulières dans des conditions de marché normales, à un prix déterminé par les paramètres de marché actuels (voir la section 'Risque de fluctuation des prix' ci-dessus), mais Goldman Sachs International se réserve néanmoins le droit de ne plus racheter les titres auprès des investisseurs, ce qui pourrait rendre leur revente temporairement impossible. Les investisseurs doivent donc être prêts à conserver les titres jusqu'à leur date d'échéance. Le prix proposé par Goldman Sachs International n'inclut pas les taxes éventuelles – voir la section 'Frais supportés par l'investisseur' ci-dessus.</p> <p>Compte tenu de ce qui précède, la différence entre le prix d'achat et le prix de revente avant la date d'échéance finale sera d'environ 1,00% dans des conditions de marchés normales. Il est rappelé aux investisseurs que la valeur de ce produit peut être inférieure à la valeur nominale au cours de la période de maturité (1 000 EUR par coupure). De telles fluctuations peuvent entraîner une perte en capital en cas de vente anticipée. L'investisseur n'a droit qu'à un remboursement total de la valeur nominale à la date d'échéance et en cas de remboursement anticipé (sauf en cas de faillite ou de risque de faillite de l'Emetteur). Nagelmackers s'engage à communiquer la valeur du produit tous les trois mois à l'adresse https://www.nagelmackers.be/fr/cours-et-infos (dans des circonstances normales, cette valeur sera publiée chaque jour ouvrable bancaire).</p>
Emetteur	Goldman Sachs International 'Incorporated with unlimited liability in England'
Distributeur	Banque Nagelmackers S.A.
Type	Note structurée de loi anglaise
Devise	EUR
Coupure	1 000 EUR
Investissement minimum	1 000 EUR
Prix d'émission	100% de la valeur nominale (soit 1 000 EUR par coupure)
Période de commercialisation	Du 25 juin au 27 août 2019
Date d'émission	30 août 2019
Date d'échéance	6 septembre 2029
Date d'observation initiale	30/08/2019
Dates d'observation annuelles pour le calcul du coupon	28/08/2020 ; 30/08/2021 ; 30/08/2022 ; 30/08/2023 ; 30/08/2024 ; 29/08/2025 ; 28/08/2026 ; 30/08/2027 ; 30/08/2028 ; 30/08/2029
Dates de paiement annuel du coupon	04/09/2020 ; 06/09/2021 ; 06/09/2022 ; 06/09/2023 ; 06/09/2024 ; 05/09/2025 ; 04/09/2026 ; 06/09/2027 ; 06/09/2028 ; 06/09/2029
Remboursement à l'échéance	Droit de remboursement à l'échéance et en cas de remboursement anticipé de 100% de la valeur nominale en EUR (soit 1 000 EUR par coupure).
Indice sous-jacent	iSTOXX® Global Diversity Enhanced Impact Select 30 Price (EUR) (Bloomberg: SXGDEISP)

Profil d'investisseur	<p>Nagelmackers ne commercialise ce produit qu'aux investisseurs qui disposent de connaissances suffisantes de ses caractéristiques et qui sont notamment en mesure de comprendre les risques qui y sont liés. Nagelmackers devra donc toujours établir, avant toute commercialisation de ce produit, si l'investisseur concerné dispose de connaissances suffisantes de celui-ci.</p> <p>Lorsque Nagelmackers ne recommande pas le produit dans le cadre d'un conseil en investissement, la banque évalue si le produit est approprié pour l'investisseur concerné. Pour ce faire, outre une connaissance suffisante qui est une condition obligatoire à toute souscription, elle vérifie également si l'investisseur dispose d'une expérience suffisante du produit. A défaut d'expérience, le produit est considéré comme inapproprié pour l'investisseur et il en est averti avant toute souscription.</p> <p>Lorsque Nagelmackers recommande le produit dans le cadre d'un conseil en investissement (uniquement possible pour des personnes physiques), la banque évalue si le produit est adéquat pour l'investisseur concerné. Pour ce faire, des connaissances suffisantes et une expérience de l'investisseur concerné dans le produit ainsi que ses objectifs d'investissement et sa situation financière sont prises en considération. L'investisseur doit notamment avoir un objectif d'investissement de 10 ans maximum, cet investissement étant considéré comme un produit défensif (dans l'approche 'Personal Investment Assistant') ou comme un produit de protection (dans l'approche 'Guide Financier').</p> <p>Le portefeuille mobilier de l'investisseur, après la souscription dans cet investissement complexe à capital protégé, doit correspondre à la composition du profil d'investisseur concerné. Vous trouverez plus d'informations sur ces profils d'investisseur auprès de votre agence Nagelmackers.</p> <p>En outre, Nagelmackers s'engage à avertir les investisseurs en cas de modification significative du profil de risque du produit.</p>
Fiscalité	<p>Au moment de la préparation de cette brochure (18/06/2019), applicable à un client de détail moyen, personne physique et résident belge, sous réserve de modifications de la législation.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Précompte mobilier : 30%. Applicable au coupon potentiel à la date d'échéance finale, ainsi qu'à tout coupon perçu en cas de remboursement anticipé ou de revente avant la date d'échéance. • Taxe sur les transactions boursières (TOB) : aucune sur le marché primaire et 0,12% sur le marché secondaire (maximum 1 300 EUR). <p>Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque investisseur. Cela peut être changé plus tard.</p>
Publication de la valeur du produit	<p>La valeur du produit à terme sera disponible sur demande auprès de Nagelmackers et sera publiée au moins une fois par trimestre sur www.nagelmackers.be/fr/cours-et-infos.</p>
Documentation	<p>Cette brochure est un document commercial. Les informations qu'elle contient ne constituent pas un conseil en investissement. Chaque décision d'investissement doit être basée sur le Prospectus de Base, les éventuels suppléments à venir et résumés en français et néerlandais, les conditions définitives et le KID (Document d'information clé). Le KID est préparé par le développeur du produit : Goldman Sachs International. Tous les documents et le KID peuvent être obtenus gratuitement dans toutes les agences Nagelmackers et sur www.nagelmackers.be.</p> <p>Dès qu'un supplément au Prospectus est publié au cours de la période de l'offre, l'investisseur ayant déjà souscrit à ce produit disposera de deux jours⁽¹⁵⁾ ouvrables pour examiner son offre.</p>
Réclamations	<p>Vous pouvez adresser toute réclamation au service de réclamation de Nagelmackers (avenue de l'Astronomie 23 à 1210 Bruxelles) ou l'envoyer via nagelmackers.be ou via plaintes@nagelmackers.be. Les présentes conditions générales bancaires sont disponibles dans toutes les agences Nagelmackers et sur nagelmackers.be. Si vous ne recevez pas satisfaction, veuillez contacter le médiateur pour les litiges financiers NorthGate II – Bd du Roi Albert II 8, boîte 2 – 1000 Bruxelles (www.ombudsfin.be).</p>

¹⁵ En cas de communiqué de presse, le délai de deux jours ouvrables commence le lendemain de la publication du communiqué de presse.

